



© Lucie Luchant - Ligue de l'enseignement

# FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

.....  
OCTOBRE À DÉCEMBRE 2023

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**  
AUVERGNE RHÔNE-ALPES

[www.urfol-aura.org](http://www.urfol-aura.org)





# LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

*L'article L120-14, de la Loi du 10 mars 2010 relative au service civique stipule que  
« la personne morale agréée assure, en outre, à la personne volontaire effectuant  
un engagement de service civique une formation civique et citoyenne ».*

**Elle se compose de 2 volets obligatoires :**

**UN VOLET THÉORIQUE de minimum 2 jours (2x7h) ayant pour objectif  
de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté  
UN VOLET PRATIQUE (1x7h) sous la forme d'une formation aux premiers  
secours de niveau 1 (PSC1)**

Il est conseillé de suivre la formation ni trop tôt, ni trop tard. La moitié devant être réalisée dans les trois mois suivant le début de l'engagement.

Les heures mobilisées pour assister à la formation civique et citoyenne sont prises sur le temps de mission du volontaire.

Les déplacements doivent être pris en charge par la structure d'accueil.

Les **fédérations départementales** de la Ligue de l'enseignement de la région Auvergne Rhône-Alpes organisent le volet théorique de la formation civique et citoyenne.

Ces journées à destination des volontaires en service civique, leur permettent :

- de découvrir ou approfondir des thématiques sociétales : l'engagement, le vivre ensemble, la vie associative, la transition écologique, etc.
- de rencontrer d'autres volontaires engagé-es,
- de prendre de la distance et réfléchir à son rôle de citoyen.ne,
- de faire le point sur les droits et devoirs du volontaire.

Les thématiques de nos formations s'appuient sur le référentiel des thèmes retenus par l'Agence du service civique.

Nos formations s'adressent aux volontaires des **organismes bénéficiant d'un agrément national, régional ou départemental, qu'ils soient privés (associations) ou publics (collectivités, établissements publics, etc.)**, ainsi qu'aux volontaires de **La ligue de l'enseignement et des structures affiliées**.

Nos **méthodes** pédagogiques se veulent ludiques et participatives, permettant aux participants d'avoir des espaces d'échanges et de découvertes.

Nos **intervenants** sont issus des territoires concernés, du monde associatif et de l'éducation populaire.

En fin de formation, une **attestation de présence et/ou feuille d'émargement** sont remises aux structures d'accueil.



# CALENDRIER DES FORMATIONS THÉOR!QUES



OCTOBRE			
Dates	Lieu	Thématique et Programme	Inscription
26 & 27	LYON (69)	<b>Être citoyen : un engagement, une envie d'agir</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser son engagement</li><li>• Mobilisation collective et engagement associatif</li><li>• Citoyenneté, quels enjeux pour demain ?</li><li>• Des préjugés à la discrimination</li></ul>	Par mail à: <a href="mailto:avincent@laligue69.org">avincent@laligue69.org</a>

## NOVEMBRE

Dates	Lieu	Thématique et Programme	Inscription
02 & 03	CLERMONT-FERRAND (63)	<p><b>Culture pour tous !</b>  <i>Découvrir la culture comme outil de citoyenneté et d'émancipation à travers la pratique théâtrale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir un équipement culturel et connaître son fonctionnement : ses origines, ses projets et ses actions</li> <li>• Questionner le lien entre la culture, les pouvoirs publics et la vie associative</li> </ul>	<p>Par mail à :  <a href="mailto:scivique@fal63.org">scivique@fal63.org</a></p>
13 & 14	VALENCE (26)	<p><b>Devenir un citoyen éclairé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les généralités du service civique autour d'échanges sur la mission</li> <li>• Comprendre la notion d'engagement et du faire ensemble, "faire société"</li> <li>• Identifier les différentes formes d'engagement</li> <li>• Comprendre l'histoire du bénévolat</li> <li>• Comprendre le principe de laïcité et d'égalité des genres Femme/Homme</li> </ul>	<p>Par mail à :  <a href="mailto:vie.associative@fol26.fr">vie.associative@fol26.fr</a></p>
16 & 17	ANNECY (74)	<p><b>Débunker les théories du complot et les discours de haine. La discrimination, c'est pas mon genre !</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déconstruire les contresens et les malentendus</li> <li>• Remettre en contexte et en histoire les apports de la loi de 1905 sur la Laïcité</li> <li>• Acquérir un esprit critique face aux a priori sur les religions</li> <li>• Echanger et s'approprier une vision partagée de la Laïcité</li> <li>• S'armer pour déconstruire les préjugés et les fausses informations qui en découlent</li> <li>• Echanger et s'approprier les définitions des différentes formes de discrimination</li> <li>• S'outiller pour comprendre les controverses actuelles</li> <li>• Etre à l'aise sur les questions complotistes</li> <li>• Comprendre le cheminement d'une théorie du complot</li> </ul>	<p>Via <a href="#">ce formulaire</a></p> <p>En cas de questions:  <a href="mailto:jeunesse.volontariat@fol74.org">jeunesse.volontariat@fol74.org</a></p>

23 & 24	LYON (69)	<p><b>Être citoyen : un engagement, une envie d'agir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser son engagement</li> <li>• Mobilisation collective et engagement associatif</li> <li>• Citoyenneté, quels enjeux pour demain ?</li> <li>• Des préjugés à la discrimination</li> </ul>	<p>Par mail à : <a href="mailto:avincent@laligue69.org">avincent@laligue69.org</a></p>
27 & 28	BOURG-EN-BRESSE (01)	<p><b>Être citoyen de son territoire et de son engagement dans la société civile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et devoirs citoyen</li> <li>• Approche générale des droits</li> <li>• Principe de la république et ses valeurs</li> <li>• L'égalité des chances en France</li> <li>• Visite du Conseil Départemental de l'AIN et rencontre d'élus</li> <li>• Qu'est ce que l'engagement ? Qu'est ce qu'une association ? Comment et pourquoi se mobiliser ?</li> <li>• Rencontres avec des acteurs du monde associatif</li> <li>• Jeu de rôle « Citoyen et engagé »</li> </ul>	<p>Par mail à : <a href="mailto:educationligue01@gmail.com">educationligue01@gmail.com</a></p>
28 & 29	CHAMBÉRY (73)	<p><b>Vivre ensemble et citoyenneté :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le service civique : État des lieux, droits et devoirs du volontaire. Valoriser son engagement.</li> <li>• Le vivre ensemble et le principe de laïcité : confronter, remettre en question ses préjugés et stéréotypes au travers d'échanges entre les participants.</li> <li>• Engagement et citoyenneté active : défendre ses idées, travailler en équipe, prendre conscience de son pouvoir d'agir, découvrir des outils et des méthodes participatives.</li> </ul>	<p>Par mail à : <a href="mailto:sc@fol73.fr">sc@fol73.fr</a></p>

DÉCEMBRE			
Dates	Lieu	Thématique et Programme	Inscription
11 & 12	LYON (69)	<p><b>Être citoyen : un engagement, une envie d'agir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser son engagement</li> <li>• Mobilisation collective et engagement associatif</li> <li>• Citoyenneté, quels enjeux pour demain ?</li> <li>• Des préjugés à la discrimination</li> </ul>	<p>Par mail à :</p> <p><a href="mailto:avincent@laligue69.org">avincent@laligue69.org</a></p>

Les sessions ouvertes pour [janvier-août 2024](#) feront l'objet d'une nouvelle **publication en automne**.

Si vous ne trouvez pas de dates et de lieu vous correspondant, vous pouvez **organiser une session dédiée** pour vos volontaires (6 jeunes minimum, 20 maximum).

Vous pouvez envoyer votre demande à : [servicecivique@urfol-aura.org](mailto:servicecivique@urfol-aura.org)

# INSCRIPTIONS ET CONDITIONS TARIFAIRES

## Modalités d'inscription

Pour l'inscription, merci de **transmettre par mail** :

- *Nom et prénom du.de la volontaire*
- *Adresse mail et numéro de téléphone*
- *Coordonnées postales de la structure d'accueil*
- *Nom, prénom et adresse mail du tuteur ou de la tutrice*



## Tarif : 100\* € / volontaire

Ces **frais pédagogiques** sont facturés aux organismes privés porteurs de l'agrément et correspondent à la somme qui est versée par l'Agence du service civique à ces mêmes organismes pour la prise en charge de cette formation obligatoire.

\*lorsque les repas sont pris en charge par la fédération, cela engendrera une petite facturation supplémentaire

## Facturation et règlement

Une **facture** vous sera transmise par les fédérations concernant les frais d'inscription. Les modalités de règlement seront définies selon les fonctionnements mis en place. Pour les collectivités et organismes publics, les fédérations pourront mettre en place cette procédure via **Chorus Pro**.

## Annulation et absences



### Annulation de la formation par la fédération départementale

En cas d'annulation de la formation, le-la volontaire pourra se réinscrire sur un autre module de son choix présent dans le catalogue de formation.

### Annulation de l'inscription de la part du volontaire ou de la structure d'accueil

Les modalités d'annulation de la part du volontaire ou de la structure d'accueil sont définies par chaque fédération. Elles seront transmises lors de l'inscription.

### En cas d'absence non justifiée\* du volontaire le jour de la formation

Si aucun justificatif n'est transmis au delà de 48h après la formation, le coût de la formation est automatiquement dû. La Ligue de l'enseignement n'est pas responsable de l'envoi des justificatifs, aucune relance ne sera faite.

\*justification = un certificat médical, une convocation à un examen, ou tout autre document officiel

# ÉTAPES À SUIVRE PAR LE.LA VOLONTAIRE



1

Choisir avec le tuteur ou un responsable de la structure d'accueil la session qu'il.elle souhaite suivre et qui correspond le mieux.

2

Contacter la personne référente de la fédération départementale par mail (ou remplir le formulaire), en transmettant les informations nécessaires pour l'inscription.

3

La fédération départementale prendra contact avec le.la volontaire pour confirmer l'inscription et transmettre les modalités de paiement le cas échéant.

4

Le programme de la formation détaillé ainsi que les modalités d'organisation seront transmis quelques jours avant la formation

A l'issue de la formation, l'attestation de présence et/ou la feuille d'émargement sera envoyée par mail.



## Prévention et secours de niveau 1 - PSC1

L'objectif de la formation Prévention et Secours de niveau 1 (PSC1) est de permettre aux volontaires en engagement de service civique de devenir des **citoyens acteurs de la sécurité civile**.

Elle permet d'acquérir les réflexes nécessaires à une intervention d'urgence dans l'attente des secours extérieurs et un savoir-faire permettant d'évaluer l'urgence et mettre en pratique les gestes techniques appropriés, tel que le massage cardiaque, la position latérale de sécurité...

Elle doit être assurée par l'une des [associations agréées pour la formation aux premiers secours ou associations agréées de sécurité civile](#).

Au sein de La ligue de l'enseignement, les formations PSC1 sont dispensées par **les comités UFOLEP**.



*Lors de l'inscription en FCC théorique, n'hésitez pas à demander les disponibilités d'inscription en formation PSC1 !*

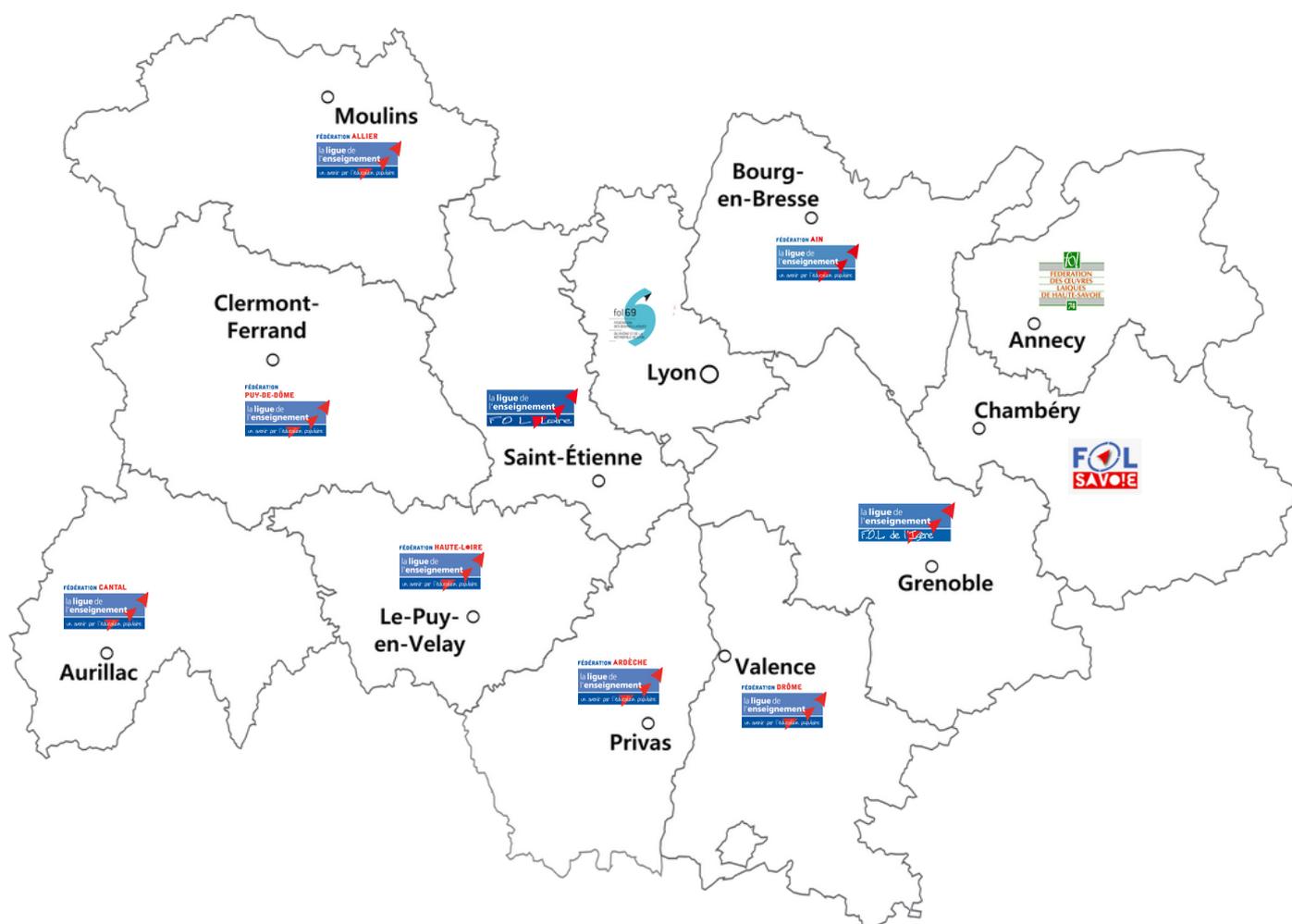
**Tarifs variables selon les organismes**

60 € remboursés / volontaires par l'Agence du service civique

# LA LIGUE DANS LES DÉPARTEMENTS

Dans chaque département  
d'Auvergne-Rhône-Alpes se trouve  
une fédération Ligue.

*Les logos sont cliquables et renvoient sur les sites  
internet.*



Au delà du service civique, il existe de nombreuses autres manières de s'engager et prolonger son volontariat en France et à l'étranger (BAFA, CES, réserve citoyenne...)

**Pour plus de détails, contacter la fédération  
départementale la plus proche.**

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Confédération de plus de 30 000 associations d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs et le sport.

Fortement impliquée aussi autour des politiques jeunesse, La Ligue de l'enseignement est très investie dans le dispositif « service civique » depuis sa création en 2010. Elle bénéficie, à ce titre, d'un agrément national délivré par l'Agence du service civique.

Premier organisme d'accueil de volontaires au plan national, la Ligue de l'enseignement a accueilli plus de 12 000 jeunes engagé·e·s depuis la création du dispositif, sur l'ensemble du territoire, dans des missions collectives et individuelles, sur la base d'un référentiel de 24 missions couvrant tous les champs d'activités de notre mouvement : solidarité, éducation, culture, loisirs, sport, environnement...

[www.laligue.org](http://www.laligue.org)

---

## FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Un atout pour les missions de service civique et pour nourrir les réflexions citoyennes

---

### Union régionale de la Ligue de l'enseignement Auvergne-Rhône-Alpes

11 rue du Bottet - 69140 RILLEUX-LA-PAPE

Tél : 04 78 98 89 72

Email : [servicecivique@urfol-aura.org](mailto:servicecivique@urfol-aura.org)

[www.urfol-aura.org](http://www.urfol-aura.org)